

Le Collectif contre le Lyon-Turin attend de nouveaux membres



Les six membres du CCLT attendent d'élargir le conseil d'administration.

Lors de son assemblée générale mercredi dernier, le président du Collectif Chapareillan contre le Lyon-Turin (CCLT) a rappelé que l'objectif de celui-ci est de réaliser une veille informative sur le sujet et qu'il participe à des réunions ou événements en France et en Italie.

Le trésorier a indiqué que le CCLT a payé 4 000 euros pour un recours contre le renouvellement de l'utilité publique du Lyon-Turin, qu'il trouve illégal.

Parmi les dernières informations : « Le tunnel de Chartreuse passerait de la phase 2 à la phase 1, et supplanterait Chambéry pour le passage du Lyon-Turin. »

Le conseil d'administration du CCLT compte 6 membres pour l'instant, ce qui ne permet pas d'organiser de grandes actions

et limite les moyens d'information.

Aussi il lance un appel à toutes les personnes concernées par la protection de leur environnement, et prêtes à agir dans les 18 mois à venir, avant la prise de décisions officielles.

Car il n'y a pas le budget pour achever le projet, qui se veut écologique malgré les conséquences néfastes déjà enregistrées : la Maurienne a perdu 40 % de ses sources à cause du creusement des tunnels, avec répercussions sur la flore et la faune ; il y a besoin d'énergie pour creuser les tunnels, ce qui multiplie le CO₂ ; les déblais à la nature incertaine risquent d'être enfouis dans des carrières à reboucher, comme celle de Barraux.